

Compte-rendu réunion du groupe infirmier en soins palliatifs sur la région PACA

Date de la rencontre : le jeudi 31 janvier 2019 à la société INOVITALE

Personnes présentes : Claire BIRAUD/Valérie AUTRIC/Virginie MICHEL / Sandrine ABONEM/Philippe MICHON/Valérie ODILE/Amélie CLAVERIE/Sophie MEMBRILLA/Sandra GUTIERREZ/Maxine CHINI/Sabrina DAVID/Chantal MERVILLE/ Véronique HEBERT.

Personnes excusées : Virginie VON OLLESCHIK/Hadidja SAADI/ Agnès AVINSAC/Marie-Laure THERON

Personne invitée : Mme Agnès LEUSSIÈRE psychologue à l'EMSP de l'hôpital européen

Sophie MEMBRILLA, infirmière coordinatrice pour INOVITALE, nous reçoit dans les locaux de la société. L'accueil se fait autour de boissons chaudes et de viennoiseries. Sophie nous fait ensuite visiter les lieux.

- Après un tour de table rapide de présentation de chacun des présents, de nouveaux participants sont accueillis : Amélie CLAVERIE (cadre à l'ETSP Salon de Provence), Alexandre CHINI (IDE à l'USLD Villa IZOI), Valérie AUTRIC (IDEC à l'USP la Maison) et Charlotte DUMONTHIER (IDE à l'USP de Toulon) qui nous rejoindra à la prochaine réunion. Bienvenue à eux !
- Après présentation de l'APSP et de ses missions, chaque membre du groupe est invité à adhérer pour la somme annuelle de 20 euros.
- Le compte rendu de la dernière réunion du 27 septembre 2018 est accepté à l'unanimité.
- Nous travaillons, à nouveau, sur la demande unique d'admission en USP pour la région PACA. Nous réfléchissons aux modifications qui nous ont été soumises par certains membres du CA de l'APSP. La fiche est revue et sera présentée de nouveau à l'approbation du conseil d'administration. Nous espérons tous qu'elle sera acceptée et adoptée dans les plus brefs délais. Nous informerons Micheline (secrétaire de l'APSP PACA) afin que le CA s'empare des modalités de diffusion, de transmission à toutes les EMSP et HAD de la région PACA ainsi que sur le site.
- Le congrès de Paris approchant, nous abordons le poster que nous devons présenter sur « la demande unique d'admission en USP pour la région PACA ». Des idées sont émises. Nous décidons de créer le poster avec des illustrations dessinées. Amélie nous propose de nous amener des esquisses à la prochaine réunion.
- Nous avons décidé lors de notre dernière réunion de poursuivre notre travail sur les PAP. Pour cela, nous devons réfléchir sur la création d'un document sous forme de tryptique pour une aide à la prescription des PAP. Un travail nous a été présenté avec les différents symptômes, les molécules, les modes d'administration ainsi que les posologies de chaque thérapeutique. Ce document amène une discussion sur le public concerné par ce tryptique : médecins ? infirmiers ? soignants au sens large ? Faut-il que les posologies apparaissent ? Il est décidé

que seuls les molécules, les modes d'administration, la surveillance des effets secondaires seront décrit par symptômes. De plus, nous rencontrons des interrogations concernant le profil de patients concernés : soins palliatifs avancés ? soins palliatifs terminaux ? Nous attendons l'avancée du travail pour le définir.

-L'équipe de Draguignan travaille sur l'épilepsie, nausée, vomissement,
-l'équipe de l'USP de Toulon et Chantal sur les soins de bouche,
-Véronique et Sandra sur les difficultés respiratoires,
-Maxime et Valérie AUTRIC sur l'agitation et l'anxiété,
-Sophie et Valérie ODILE sur la douleur.

- Sophie nous expose son travail sur le rôle et les missions d'un prestataire de service ainsi que d'une HAD. Cet exposé relève des interrogations sur les limites et les différences de prestations.

Après un repas convivial offert par la société Inovitale,

- Nous recevons Agnès LEUSSIÉ, psychologue de l'EMSP de l'hôpital européen qui nous présente ses travaux sur les directives anticipées, les modalités d'application de la loi Clayes-Léonetti au sein de l'hôpital européen. Elle nous renseigne sur les moyens mis en œuvre pour aider le patient à la rédaction de ses directives anticipées, propose un support de recueil avec des angles de vue différents. Cet exposé entraîne des débats et des discussions passionnées et passionnantes autour de cette loi et de son niveau de compréhension.
- En fin de journée, Philippe nous annonce son départ vers d'autres horizons. C'est avec tristesse que nous lui disons au revoir. Il lance un appel à candidature pour la reprise de son poste au sein du groupe. Valérie ODILE se propose. Le groupe accepte sa candidature et promet de l'aider dans cette mission.

Compte-rendu réunion du groupe infirmier en soins palliatifs sur la région PACA

Date de la rencontre : le jeudi 04 avril au centre gérontologique Beauséjour à Hyères

Personnes présentes : AUDIBERT Sylvie/BONNET Jocelyne/Valérie ODILE/ Sandra GUTIERREZ/Maxine CHIRI /Chantal MERVILLE/ Véronique HEBERT.

Personnes excusées : Sandrine ABONEM/ Virginie MICHEL/Virginie VON OLLESCHIK/Hadidja SAADI/ Agnès AVINSAC/Marie-Laure THERON/Amélie CLAVERIE

Chantal MERVILLE, infirmière à l'EMSP de Hyères, nous reçoit dans les locaux du centre de gériatrie Beauséjour. L'accueil se fait autour de boissons chaudes et de madeleines.

- Nous accueillons de nouveaux membres : Sylvie AUDIBERT (ide à l'EMSP de l'Hôpital Nord) et Jocelyne BONNET (IDE libérale sur Marseille).

- Florent GALBERT, psychologue de l'EMSP de Hyères et co-vice-président de l'APSP se présente à nous. Au nom du CA de l'APSP, il nous remercie pour l'implication que fait preuve notre groupe.
- Le compte rendu de la dernière réunion du 31 janvier 2019 est accepté à l'unanimité.
- C'est avec joie que nous apprenons que la demande d'admission unique en USP pour la région Sud est validée et sera diffusée courant avril et accessible sur le site de l'APSP afin d'être utilisée dès le 1^{er} mai 2019 par toutes les équipes.

Nous élaborerons pour le dernier trimestre 2019 un questionnaire afin d'évaluer la pertinence de cet outil, questionnaire adressé aux utilisateurs et aux USP.

- Le poster que nous présentons pour le congrès 2019 « la demande unique d'admission en USP pour la région sud » avance. Comme convenu, il sera sous forme d'illustrations dessinées. Nous réalisons la trame dans les moindres détails. Avec accord du groupe, Sandra contacte par mail une infirmière qui réalise des dessins humoristiques sur notre profession Marianne SCELLIER (www-dessins-urgences.fr) afin de lui présenter notre projet.
- Suite à la présentation lors de notre dernière rencontre d'Agnès LEUSSIÉ, psychologue de l'EMSP de l'hôpital européen, nous constatons que la loi Clayes-Léonetti soulève des interrogations. Une discussion animée se fait autour de la complexité de définir les soins palliatifs lors d'un handicap et du problème éthique que cela soulève. De plus, par des exemples médiatiques, on se rend compte que les mondes juridique et médical parfois s'opposent. Suite à ces échanges, nous décidons que pour une des prochaines rencontres, nous demanderons à un juriste spécialisé dans le droit de la santé d'intervenir afin de nous éclairer.
- Nous continuons notre travail sur les PAP. Nous réfléchissons sur le support que nous pourrions créer. Il est décidé que nous élaborerons un outil fonctionnel papier afin que le soignant puisse l'avoir dans sa poche et, de manière simultanée, une banque de données informatisée. Cet outil permettrait de valoriser la science clinique de l'ide auprès du patient en soins palliatifs terminaux au domicile et d'être une aide pour le médecin dans l'orientation de ses prescriptions anticipées personnalisées symptôme par symptôme.

De plus, afin de construire notre outil et le développer de manière la plus pertinente possible, nous décidons de proposer notre projet à l'équipe régionale de recherche en soins palliatifs. L'appel à idées sera envoyé avant le 30 avril 2019. Si notre projet est retenu, nous demanderons à un membre de l'équipe de recherche de nous rencontrer lors de notre prochaine réunion.

Compte-rendu réunion du groupe infirmier en soins palliatifs sur la région PACA

Date de la rencontre : le jeudi 26 Septembre à l'USP « La villa Izoï » à Gardanne

Personnes présentes : Sandrine ABONEM/ Valérie AUTRIC / Claire BIRAUD-KESSLER/Jocelyne BONNET / Maxine CHIRI/ Amélie CLAVERIE/ Charlotte DUMONTHIER/ Sandra GUTIERREZ/Valérie ODILE/ Hadidja SAADI

Personnes excusées : Sylvie AUDIBERT/ Agnès AVINSAC / Véronique HEBERT/Marie-Laure THERON

Valérie AUTRIC et Maxime CHIRI, nous reçoivent dans les locaux de l'USP « La Villa IZOI ». L'accueil se fait autour de boissons chaudes et de viennoiseries.

- Nous apprenons le départ à la retraite de Chantal MERVILLE . Maxime nous fait part des salutations de Céline PEYRE, partie vers de nouveaux horizons.
- Le compte rendu de la dernière réunion du 04 avril 2019 est accepté à l'unanimité.
- Maxime, porte-parole et représentant du groupe IDE APSP lors du dernier congrès de soins palliatifs en juin 2019, nous fait un retour sur le poster que nous avons présenté.

Le poster a été salué par les professionnels de santé de toutes les régions et a reçu un bon accueil. Malheureusement, le jury n'a pas été enchanté par le côté peu conventionnel de notre travail.

- Nous abordons la problématique de plus en plus prégnante de la non-reconnaissance des infirmiers par les instances scientifiques. Afin de faire valoir nos compétences en termes de sciences cliniques, nous décidons de poursuivre notre réflexion sur un outil d'aide à l'évaluation et à la prise en charge des symptômes de fin de vie des patients au domicile pour les infirmiers libéraux en lien avec le travail antérieur sur les Prescriptions Anticipées Personnalisées.

Nous accueillons le Dr BERNARD Cécile, praticien hospitalier dans l'équipe régionale de recherche en soins palliatifs à la Faculté de la Timone à Marseille, qui suite à une réunion d'appel à idées en mai 2019, vient nous donner des clés concernant la méthodologie d'un travail de recherche et les possibilités de financement. Ce travail de recherche aurait pour objectif de savoir quel impact aurait la création de cet outil d'aide à l'évaluation et à la prise en charge des symptômes de fin de vie des patients au domicile sur les infirmiers libéraux. Elle se propose de nous mettre en lien avec une personne qui peut nous aider à construire l'outil et nous permettre de cibler la population témoin. Quelques points seront à éclaircir lors de nos prochaines rencontres : par quel biais trouver la population ciblée, qu'est-ce qu'on souhaite évaluer... ?

Joceline et Maxime se propose d'être les correspondants privilégiés de cette recherche en lien avec le Dr BERNARD afin d'être le plus constructif possible afin qu'une lettre d'intention soit envoyée en temps en heure aux organismes ciblés.

- Pour faire suite à la demande d'admission unique en USP en circulation depuis mai 2019, nous élaborons deux questionnaires de satisfaction, l'un ayant pour cible les utilisateurs de la demande et l'autre pour les USP, destinataires de la demande unique .Nous espérons pouvoir présenter ces questionnaires au CA le 14 octobre 2019 afin qu'ils soient validés. Ils seront alors diffusés à partir de janvier 2020.
Amélie se chargera de recueillir les données des questionnaires remplis.
- Afin de mieux nous coordonner, d'être interactifs et permettre à tous les adhérents d'être au plus près des avancées de nos travaux, nous créons un groupe sur Whatsapp.